

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 17 mai 2024 à 20h00 selon convocation en date du 13 mai 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : Mrs BIVERT - VINCENT - Mme MINARD - Mrs BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : Mme VIGNAL (a donné procuration à Monsieur VINCENT)
M SIRIEIX

Secrétaires de séance : Mme MINARD et M BUSSIERE

Délibération N°2024-029 : Travaux de mise en sécurité du gymnase et demande de subvention

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet relatif aux travaux de mise en sécurité du gymnase. Le coût total de l'opération est de 46 326.66 € H.T. soit 55 591.99 € TTC.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- D'approuver ce projet ;
- De solliciter l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental, au titre de la contractualisation 2023-2025

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le projet relatif aux travaux de mise en sécurité du gymnase ;
- Arrêtent le plan de financement de l'opération comme suit :

Contractualisation 2023-2025 : 30 %	13 897.99 €
Fonds libres et/ou emprunt	32 428.67 €
TOTAL	46 326.66 €

- Sollicitent l'attribution de l'aide susceptible d'être accordée par Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Corrèze
- Désignent Monsieur le Maire comme personne responsable de l'opération et l'autorisent à signer tous les actes à intervenir afin de mener à bien la réalisation de celle-ci.

Membres	13
Présents	11
Représentés	1
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 17 mai 2024.
Au registre sont les signatures



Envoyé en préfecture le 22/05/2024
Reçu en préfecture le 22/05/2024
Publié le 22/05/2024
ID : 019-211911300-20240517-DCM2024029-DE